ID: 026-200068781-20240322-2024_DELIB005-BF

Publié le 22/03/2024

5²L0~

Communauté d'Agglomération Valence Romans Agglo

REGISTRE DES

DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2024_005

L'an deux mille vingt quatre, le vingt mars, à 18h00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Ensemble Bringuier à CHATUZANGE LE GOUBET, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 14/03/2024

Nombre de conseillers : - en exercice : 112 - présents : 72 - votants : 95

OBJET: BUDGET ANNEXE ZONES ÉCONOMIQUES - DÉCISION MODIFICATIVE N°1 2024

PRESENTS:

DUCLAUX Jean-Claude, PREVIEU Bernard, VALLON Cyril, MANTEAUX Nadine, GERMAIN Henri, NIESON Nathalie, ROLLAND Christian, GENTIAL Dominique, GUILLON Eliane, MOURIER Marlène, PAILHES Wilfrid, PANO Alban, PIENNE Daniel, VEISSEIX Lydie, BELLIER François, VASSY Frédéric, BARRUYER Daniel, CLEMENT Elise, GAUTHIER Christian, LARUE Fabrice, BOUIT Séverine, LAGUT Martine, PERNOT Yves, BAR Fabrice, PELTIER Catherine, MEGE André, VITTE Bruno, FOURNAT Jean-Noël, SYLVESTRE Dominique, PELLOUX-PRAYER Marion, HORNY Patrice, VALLA Jean-Marc, HOURDOU Philippe, PEYRARD Marylène, ROCHAS Olivier, POUILLY Jérôme, SERVIAN Bruno, GUILLEMINOT Karine, COUSIN Stéphane, ROBIN Alain, BARNERON Philippe, DELOCHE Georges, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, TRAPIER Pierre, CLEMENT Danielle, GUINARD Joseph, JACQUOT Laurent, MAIRE Florence, THORAVAL Marie-Hélène, LARAT Etienne, BARRY Francis, CHEVROL Nadine, COLOMB Pierre, AGRAIN Françoise, HANSBERQUE Pascal, BENCHELLOUG Adem, BLACHE Thomas, BRARD Lionel, CHAUMONT Jean-Luc, DALLARD Laurence, DARAGON Nicolas, ILIOZER Nathalie, JUNG Anne, MONNET Laurent, PASCAL Marie-Françoise, PUGEAT Véronique, ROCHE Annie, SAILLOUR Morgane, SEGUIN Marie-José, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule

ABSENT(S) ayant donné procuration :

Madame PLACE Anna a donné pouvoir à madame NIESON Nathalie Monsieur ESPRIT Aurélien a donné pouvoir à madame GUILLON Eliane Madame RANC Christiane a donné pouvoir à monsieur PAILHES Wilfrid Monsieur TAFANKEJIAN Robert a donné pouvoir à madame MOURIER Marlène Madame HERMANN Julie a donné pouvoir à monsieur PANO Alban Madame CHAZAL Françoise a donné pouvoir à monsieur PERNOT Yves Monsieur GROUSSON Daniel a donné pouvoir à madame GIRARD Geneviève Madame ARNAUD Edwige a donné pouvoir à madame THORAVAL Marie-Hélène Monsieur GOT Damien a donné pouvoir à madame MAIRE Florence Monsieur HURIEZ Thomas a donné pouvoir à monsieur GUINARD Joseph Monsieur LABADENS Philippe a donné pouvoir à monsieur JACQUOT Laurent Monsieur VALLA Jean-Michel a donné pouvoir à monsieur VASSY Frédéric Monsieur BRUSCHINI Jean-Jacques a donné pouvoir à monsieur COUSIN Stéphane Madame AMIRI Kerha a donné pouvoir à monsieur BENCHELLOUG Adem Monsieur DIRATZONIAN-DAUMAS Franck a donné pouvoir à monsieur SOULIGNAC Franck Monsieur FAURIEL Sylvain a donné pouvoir à monsieur MONNET Laurent Monsieur GALLAND Jean-François a donné pouvoir à monsieur TRAPIER Pierre Monsieur MAHAUX Pierre-Olivier a donné pouvoir à madame ILIOZER Nathalie Madame MASSIN Nancie a donné pouvoir à madame PASCAL Marie-Françoise Madame PAULET Cécile a donné pouvoir à madame PUGEAT Véronique Monsieur POUTOT Renaud a donné pouvoir à monsieur BRARD Lionel Monsieur RASTKLAN Georges a donné pouvoir à madame TENNERONI Annie-Paule Madame RAVELLI Michèle a donné pouvoir à madame SEGUIN Marie-José

Recu en préfecture le 22/03/2024

Publié le 22/03/2024



La décision modificative est équilibrée en section de fonctionnement à l La décision modificative est équilibrée en section d'investissement à hauteur de 2 884 185 €.

L'augmentation des crédits proposés à cette étape budgétaire résulte de l'exercice du droit de préemption sur un terrain économique zone de Marcerolles à Bourg-lès-Valence. Dans le cadre de cette procédure, il est nécessaire de réaliser une consignation temporaire. En outre, cette opération nécessite une actualisation de l'autorisation d'engagement pour permettre à la collectivité la réalisation de cette opération.

La préemption est motivée par la stratégie de Valence Romans Agglo sur le foncier à vocation économique. La méthode Donut utilisée sur l'Agglomération le confirme puisque l'usage des sols constitue un axe d'amélioration majeur pour le territoire. Aussi, en anticipation de l'évolution législative sur le « zéro artificialisation nette », le projet de territoire considérait déjà impérative l'optimisation du foncier disponible dans les zones économiques existantes.

A ce titre, un tènement a été rendu disponible en zone économique de Marcerolles au nord de l'agglomération de Valence. Cette partie du territoire est marquée par une certaine dureté foncière puisqu' il n'existe plus de terrains disponibles dans cette zone. Ce tènement disponible nécessite un usage approprié en conformité avec la stratégie foncière du territoire et la trame viaire fragile de cette zone. En raison de sa viabilisation existante, il constitue une opportunité pour l'implantation d'activités raisonnées et porteuses d'emplois durables afin de densifier et de requalifier la zone existante.

	Dépenses	Recettes
011 - Charges à caractère général	2 507 185,00	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		2 507 185,00
Section de fonctionnement	2 507 185,00	2 507 185,00

	Dépenses	Recettes
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 507 185,00	
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 000,00	
27 - Autres immobilisations financières	375 000,00	
16 - Emprunts et dettes assimilées		2 509 185,00
27 - Autres immobilisations financières		375 000,00
Section d'investissement	2 884 185,00	2 884 185,00

Vu l'article L1612-20 du Code Général des collectivités territoriales qui rend applicable aux établissements de coopération intercommunale, l'ensemble des dispositions relatives aux votes des budgets dans les communes et EPCI,

Vu la nomenclature budgétaire M57,

Le Conseil communautaire DECIDE:

☐ d'approuver	la	décis	sion	mod	lifica	tive	2024	di	u k	oudget	annexe	Zoi	nes
économiques qui s'é	quilil	ore à	hau	uteur	de	2 50	7 185	€	en	fonctio	nnement	et	de
2 884 185 € en invest	issen	nent											

de majorer de 2 900 000 € l'autorisation d'engagement et les crédits de paiement prévus sur 2024 de l'A2AE.1AMZO: Aménagement ZA - programme 2022-2026,

d'autoriser et mandater le Président ou son représentant à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Délibération adoptée à la majorité absolue

Votants POUR: 92 voix Votants CONTRE: 0 voix

S'abstenant : 3 voix

TRAPIER Pierre, GALLAND Jean-François, ROCHE Annie

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le 22/03/2024

5°L0~

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme Fait à Valence, le 22/03/2024 Le Président, Par délégation, Véronique DEBEAUMONT Directrice Générale Adjointe

Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat dans le département de leur publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI: CA VALENCE ROMANS AGGLO (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET: 20006878100034

POSTE COMPTABLE : tresorerie valence agglomeration

M. 57

Décision modificative 1 (3) Voté par nature

BUDGET: ZONES ECONOMIQUES (4)

ANNEE 2024

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

⁽⁴⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales A - Informations statistiques, fiscales et financières 4 B - Modalités de vote du budget 5 C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats 6 C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses 7 C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes 8 II - Présentation générale du budget A - Vue d'ensemble - Vote et reports 9 B1 - Présentation des AP votées 10 B2 - Présentation des AE votées 11 C1 - Equilibre financier du budget - Investissement 12 C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement 15 D1 - Balance générale - Dépenses 17 D2 - Balance générale - Recettes 19 III - Vote du budget A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 21 A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article 25 A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement 2.7 A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP 28 A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP 29 A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article 30 B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 32 B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article 35 B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article 37 IV - Annexes A - Présentation croisée A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble Sans Objet A1.01 - Opérations non ventilables Sans Objet A1.900 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet Sans Objet A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens A1.901 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) Sans Objet A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA Sans Objet A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A1.906 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A1.907 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A1.908 - Fonction 8 - Transports Sans Objet A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble Sans Objet A2.01 - Opérations non ventilables Sans Objet Sans Objet A2.930 - Fonction 0 - Services généraux A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet A2.931 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet Sans Objet A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) Sans Objet A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA Sans Objet A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI Sans Objet A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A2.936 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A2.937 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A2.938 - Fonction 8 - Transports Sans Objet **B** - Annexes patrimoniales B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux Sans Objet B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Obje
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Obje
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Obje
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Obje
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Obje
B4 - Etat des charges transférées	Sans Obje
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Obje
B6 - Prêts	Sans Obje
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	Sans Obje
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Obje
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Obje
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Obje
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Obje
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Obje
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Obje
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Obje
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Obje
B8 - Subventions versées	Sans Obje
B9 - Etat du personnel	Sans Obje
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Obje
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Obje
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Obje
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Obje
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	39
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	40
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	41
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Obje
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Obje
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Obje
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Obje
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Obje
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Obje
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Obje
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Obje
V - Arrêté et signatures	

A - Arrêté et signatures 42

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

 $Conformément \ {\tt \`a} \ {\tt l'instruction} \ {\tt budg\'etaire} \ {\tt et} \ {\tt comptable}, \ {\tt il} \ {\tt convient} \ {\tt de} \ {\tt mentionner} \ {\tt que}:$

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques				
	Valeurs			
Population totale	228574			

Informations fiscales (N-2)			
	Collectivité		
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	476,829263		

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	,

⁽¹⁾ A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

⁽³⁾ L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

⁽⁴⁾ Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- L'assemblée délibérante	vote le	présent	budget:
---------------------------	---------	---------	---------

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- III Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
 - Fonctionnement: 7,5%
 - Investissement: 7,5%
- IV En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V Les provisions sont semi-budgétaires (4).
- VI La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).
- VII Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...
- (5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



		RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)			
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	7			
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00			
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00				

	RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses	Recettes	Solde (B)				
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00				
Investissement	0,00	0,00	B2 0,00				
Fonctionnement	0,00	IV 0,00	B3 0,00				

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

⁽¹⁾ État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

⁽²⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽³⁾ Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽⁴⁾ Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe - si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	
SECTION D'INV	ESTISSEMENT – TOTAL	(1)	00
018	RSA	0,0	00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,0	00
13	Subventions d'investissement (3)	0,0	00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,0	00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,0	00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,0	00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,0	00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,0	00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,0	00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,0	00
26	Participations et créances rattachées	0,0	00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,0	00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,0	00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(II)	00
011	Charges à caractère général (4)	0,0	00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,0	00
014	Atténuations de produits	0,0	00
016	APA	0,0	00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,0	00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,0	00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,0	00
66	Charges financières	0,0	00
67	Charges spécifiques (4)	0,0	00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INV	ESTISSEMENT – TOTAL	(III)	0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT - TOTAL	(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
VUE D'ENSEMBLE	Α

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	2 884 185,00	2 884 185,00
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		=	=
	Total de la section d'investissement (3)	2 884 185,00	2 884 185,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	2 507 185,00	2 507 185,00
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
REPORTS	002 Béquitet de fanctionnement reporté (2)	(si déficit)	(si excédent)
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	0,00	0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (4)	2 507 185,00	2 507 185,00
			_
	TOTAL DU BUDGET (5)	5 391 370,00	5 391 370,00

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽²⁾ A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽³⁾ Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

⁽⁴⁾ Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

⁽⁵⁾ Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé	Onaphi e(3)	
		╛	1
TOTAL			0,00
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

⁽²⁾ L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé	Chapitre(s)	
2021-A2AE.1AMZO	AMENAGEMENT ZA - PROGRAMME 2022-2026		2 900 000,00
TOTAL			2 900 000,00
	« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
	TOTAL GENERAL		2 900 000,00

⁽¹⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

⁽²⁾ L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	(5) Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total de	es dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	1 100 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	1 102 000,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières (4)	100 000,00	0,00	375 000,00	375 000,00	475 000,00	
Total de	es dépenses financières	1 200 000,00	0,00	377 000,00	377 000,00	1 577 000,00	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total de	es dépenses réelles d'investissement	1 200 000,00	0,00	377 000,00	377 000,00	1 577 000,00	
			•				
040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	6 499 150,00		2 507 185,00	2 507 185,00	9 006 335,00	
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total de	es dépenses d'ordre	6 499 150,00		2 507 185,00	2 507 185,00	9 006 335,00	
d'inves	tissement						
	TOTAL 7 699 150,00 0,00 2 884 185,00 2 884 185,00						
		D	001 SOLDE D'EXECU	TION NEGATIF REPO	ORTE OU ANTICIPE	0,00	
					*	=	

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

10 583 335,00

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁵⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁶⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

 $^{(8) \} DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041.$

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
40	138) (4)	0.400.074.00	0.00	0.500.405.00	0.500.405.00	4 007 550 00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	2 488 374,00	0,00	2 509 185,00	2 509 185,00	4 997 559,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'équipement	2 488 374,00	0,00	2 509 185,00	2 509 185,00	4 997 559,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	1068)					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	100 000,00	0,00	375 000,00	375 000,00	475 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	100 000,00	0,00	375 000,00	375 000,00	475 000,00
45	Chapitres d'opérations pour le compte de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	tiers (9)					
Total d	es recettes réelles d'investissement	2 588 374,00	0,00	2 884 185,00	2 884 185,00	5 472 559,00

Total d	les recettes d'ordre d'investissement	5 110 776,00	0,00	0,00	5 110 776,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	5 110 776,00	0,00	0,00	5 110 776,00
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL	7 699 150,00	0,00	2 884 185,00	2 884 185,00	10 583 335,00
-------	--------------	------	--------------	--------------	---------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 10 583 335,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

-3 895 559,00

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁵⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁶⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un experience antériour.

⁽⁷⁾ Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

⁽⁸⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁹⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽¹⁰⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.

⁽¹¹⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)	TOTAL		
		1	II	nouvelles	III	IV = I + II + III		
011	Charges à caractère général (4)	6 079 150,00	0,00	2 507 185,00	2 507 185,00	8 586 335,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00		
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total de	es dépenses de gestion courante	6 099 150,00	0,00	2 507 185,00	2 507 185,00	8 606 335,00		
66	Charges financières	400 000,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00		
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00		
Total de	es dépenses réelles de	6 499 150,00	0,00	2 507 185,00	2 507 185,00	9 006 335,00		
fonction	nnement							
			•	,				
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00		
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	5 110 776,00		0,00	0,00	5 110 776,00		
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	613 430,00		0,00	0,00	613 430,00		
Total de	es dépenses d'ordre de	5 724 206,00		0,00	0,00	5 724 206,00		
	nnement	<u> </u>		,	,			
			·		·			
	TOTAL	12 223 356,00	0,00	2 507 185,00	2 507 185,00	14 730 541,00		
			,	,		+		

ı	IOIAL	12 223 330,00	0,00	2 307 103,00	2 307 103,00	14 730 341,00
•						
						+

	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	------------------------------------	------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 14 730 541,00

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁶⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2		

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	5 110 776,00	0,00	0,00	0,00	5 110 776,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes de gestion courante	5 110 776,00	0,00	0,00	0,00	5 110 776,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes réelles de fonctionnement	5 110 776,00	0,00	0,00	0,00	5 110 776,00

	nnement	7 112 380,00	2 307 183,00	2 307 183,00	9 6 19 7 65,00
Total d	es recettes d'ordre de	7 112 580.00	2 507 185.00	2 507 185.00	9 619 765.00
	section (5)				
043	Opérations ordre intérieur de la	613 430,00	0,00	0,00	613 430,00
	sections (5) (6)				
042	Opérations ordre transf. entre	6 499 150,00	2 507 185,00	2 507 185,00	9 006 335,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 14 730 541,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	-3 895 559,00
D'INVESTISSEMENT (7)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁶⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

⁽⁷⁾ Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	li .
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>15</i>	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement (3) Provisions pour risques et charges (4)	0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 000,00	0,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 204 21	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5) Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 <i>0,00</i>
22	Immobilisations corporelles (3) (5) Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00 (8) 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 26	RSA	0,00	0,00	0,00 0,00
27	Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières (3)	0,00 375 000,00	0,00 0,00	375 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)	373 000,00	0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		2 507 185,00	2 507 185,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 481	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6) Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	377 000,00	2 507 185,00	2 884 185,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 884 185,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	2 507 185,00		2 507 185,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	2 507 185,00	0,00	2 507 185,00

	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 507 185.00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

 $[\]hbox{(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.}\\$

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 509 185,00	0,00	2 509 185,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	375 000,00	0,00	375 000,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	2 884 185,00	0,00	2 884 185,00

Ī	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
		+
Ī	R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
		=
ſ	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 884 185,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		2 500 000,00	2 500 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		7 185,00	7 185,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	0,00	2 507 185,00	2 507 185,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 507 185,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	Α

DEPENSES

-									
	Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			1	budgétaire (3)		п	cadre d'une AP	gerees nors Ar	III = I + II
	TOTAL	7 699 150,00	0,00	0,00	2 884 185,00	2 884 185,00	0,00	2 884 185,00	2 884 185,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 100 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100 000,00	0,00	0,00	375 000,00	375 000,00	0,00	375 000,00	375 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total	des dépenses financières	1 200 000,00	0,00	0,00	377 000,00	377 000,00	0,00	377 000,00	377 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles	1 200 000,00	0,00	0,00	377 000,00	377 000,00	0,00	377 000,00	377 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	6 499 150,00			2 507 185,00	2 507 185,00		2 507 185,00	2 507 185,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre	6 499 150,00			2 507 185,00	2 507 185,00		2 507 185,00	2 507 185,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9	0,00

Total des dépenses d'investissement cumulée	2 884 185,00

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	Α

RECETTES

	Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
	TOTAL	7 699 150,00	0,00	2 884 185,00	2 884 185,00	2 884 185,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	d'investissement (hors					
	138)					
16	Emprunts et dettes	2 488 374,00	0,00	2 509 185,00	2 509 185,00	2 509 185,00
	assimilées (hors 16449,					
	165, 166 et 1688 non					
	budgétaire)					
20	Immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	incorporelles (sauf 204)	·	·	·	·	·
204	Subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	versées (10)					
21	Immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00	corporelles	2.22	0.00	0.00	0.00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
25	cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes	2 488 374,00	0,00	2 509 185,00	2 509 185,00	2 509 185,00
d'éq	uipement	·	•	•	·	·
10	Dotations, fonds divers et	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	réserves (sauf 1068)					
138	Autres subventions invest.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	non transf.					
16	Emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	assimilées (16449, 165 et	·	·	·	·	·
	166)					
18	Cpte de liaison :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	affectation (BA,régie)	2,00	5,55	5,55	3,55	3,33
26	Participations et créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00
27	Autres immobilisations	100 000,00	0,00	375 000,00	375 000,00	375 000,00
-'	financières	100 000,00	0,00	373 000,00	373 000,00	373 000,00
024	Produits des cessions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-	·	400 222 22		077 222 22	ATT 000 00	077 000 00
Tota	l des recettes financières	100 000,00	0,00	375 000,00	375 000,00	375 000,00

	Chapitre	Budget de l'exercice (1) RAR N-1 (2)		Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			1		II	III = I + II
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	des recettes réelles	2 588 374,00	0,00	2 884 185,00	2 884 185,00	2 884 185,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040		5 110 776,00		0,00	0,00	0,00
041	. , . , . ,	0,00		0,00	0,00	0,00
		5 110 776,00		0,00	0,00	0,00

Affectation au compte 1068 (9)	0,00

Total des recettes d'investissement cumulées	2 884 185,00

0,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

⁽⁵⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁶⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁷⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽⁸⁾ Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

⁽⁹⁾ Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

⁽¹⁰⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



	Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée Il	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	7 699 150,00	0,00	0,00	2 884 185,00	2 884 185,00	0,00	2 884 185,00	2 884 185,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	1 100 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
1641	Emprunts en euros	1 100 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
165	l'emprunt Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100 000,00	0,00	0,00	375 000,00	375 000,00	0,00	375 000,00	375 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	100 000,00	0,00		375 000,00	375 000,00	0,00	375 000,00	375 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des	dépenses financières	1 200 000,00	0,00	0,00	377 000,00	377 000,00	0,00	377 000,00	377 000,00

	Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses réelles	1 200 000,00	0,00	0,00	377 000,00	377 000,00	0,00	377 000,00	377 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	6 499 150,00			2 507 185,00	2 507 185,00		2 507 185,00	2 507 185,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	6 499 150,00			2 507 185,00	2 507 185,00		2 507 185,00	2 507 185,00
315 3355 3555 041	Terrains à aménager Travaux Terrains aménagés Opérations patrimoniales (9)	1 292 800,00 3 098 720,00 2 107 630,00 0,00			2 500 000,00 7 185,00 0,00 0,00	2 500 000,00 7 185,00 0,00 0,00		2 500 000,00 7 185,00 0,00 0,00	2 500 000,00 7 185,00 0,00 0,00
Total des	dépenses d'ordre	6 499 150,00			2 507 185,00	2 507 185,00		2 507 185,00	2 507 185,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽³⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

⁽⁴⁾ Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

⁽⁵⁾ Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁸⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁹⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽¹⁰⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL	<u>'</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.



Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			ı		II	III = I + II
	TOTAL	7 699 150,00	0,00	2 884 185,00	2 884 185,00	2 884 185,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	2 488 374,00	0,00	2 509 185,00	2 509 185,00	2 509 185,00
1641	Emprunts en euros	2 488 374,00	0,00	2 509 185,00	2 509 185,00	2 509 185,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 488 374,00	0,00	2 509 185,00	2 509 185,00	2 509 185,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100 000,00	0,00	375 000,00	375 000,00	375 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	100 000,00	0,00	375 000,00	375 000,00	375 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		100 000,00	0,00	375 000,00	375 000,00	375 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 588 374,00	0,00	2 884 185,00	2 884 185,00	2 884 185,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	5 110 776,00		0,00	0,00	0,00
315	Terrains à aménager	0,00		0,00	0,00	0,00
3355	Travaux	105 671,00		0,00	0,00	0,00
3555	Terrains aménagés	5 005 105,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		5 110 776,00		0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽³⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449

⁽⁵⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁶⁾ Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	12 223 356,00	0,00	0,00	2 507 185,00	2 507 185,00	2 507 185,00	0,00	2 507 185,00
011	Charges à caractère général (4)	6 079 150,00	0,00	0,00	2 507 185,00	2 507 185,00	2 507 185,00	0,00	2 507 185,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses de gestion des services	6 099 150,00	0,00	0,00	2 507 185,00	2 507 185,00	2 507 185,00	0,00	2 507 185,00
66	Charges financières	400 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des	dépenses financières	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses réelles	6 499 150,00	0,00	0,00	2 507 185,00	2 507 185,00	2 507 185,00	0,00	2 507 185,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	5 110 776,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	613 430,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	s dépenses d'ordre	5 724 206,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)	0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	2 507 185,00	

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



Chap.	Libellé	Budget de	RAR N-1 (2)	Propositions	Vote de l'assemblée	Total
		l'exercice (1)	1	nouvelles		(RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	12 223 356,00	0,00	2 507 185,00	2 507 185,00	2 507 185,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	5 110 776,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes de gestion des services	5 110 776,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes réelles	5 110 776,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	6 499 150,00		2 507 185,00	2 507 185,00	2 507 185,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	613 430,00		0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes d'ordre	7 112 580,00		2 507 185,00	2 507 185,00	2 507 185,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	0,00

	Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 507 185,00	
--	---	--------------	--

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

⁽⁵⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁶⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁷⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁸⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	12 223 356,00	0,00		2 507 185,00	2 507 185,00	2 507 185,00	0,00	2 507 185,00
011	Charges à caractère général (5)	6 079 150.00	0,00	0,00	2 507 185,00 2 507 185,00	2 507 185,00	2 507 185,00	0,00	2 507 185,00
6015	Terrains à aménager	1 292 800,00	0,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00	0,00	2 500 000,00
6045	Achats études et prestations de services	1 494 200,00	0,00		7 185,00	7 185,00	7 185,00	0,00	7 185,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	3 098 720,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	191 430,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	dépenses de gestion des services	6 099 150,00	0,00	0,00	2 507 185,00	2 507 185,00	2 507 185,00	0,00	2 507 185,00
66	Charges financières	400 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	400 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					_
Total des	charges financières et spécifiques	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	dépenses réelles	6 499 150,00	0,00	0,00	2 507 185,00	2 507 185,00	2 507 185,00	0,00	2 507 185,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ZONES ECONOMIQUES - DM - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	5 110 776,00		baagotano (1)	0,00	0,00	u uno XI	0,00	0,00
60315 7133 71355	Variation stocks terrains à aménager Variat° en-cours de production biens Variat° stocks terrains aménagés	0,00 105 671,00 5 005 105,00			0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
043 Total des o	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10) dépenses d'ordre	613 430,00 5 724 206,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽³⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

⁽⁴⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

⁽⁵⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁶⁾ Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

⁽⁷⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁸⁾ Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

⁽⁹⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽¹⁰⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

⁽¹¹⁾ Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



Chap / art. (1)	Libellé	Budget de	RAR N-1 (3)	Propositions	Vote de l'assemblée	Total
		l'exercice (2)	,	nouvelles		(RAR N-1 + Vote)
	ITOTAL	12 223 356,00	0,00	2 507 185,00	2 507 185,00	III = I + II 2 507 185,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	5			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	5 110 776,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7015 7083	Ventes de terrains aménagés	5 005 105,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles) Remb. frais par des tiers	105 671,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
			· ·			
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recet	ttes de gestion des services	5 110 776,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recei	ttes réelles	5 110 776,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	6 499 150,00		2 507 185,00	2 507 185,00	2 507 185,00
60315	Variation stocks terrains à aménager	1 292 800,00		2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
7133	Variat° en-cours de production biens	3 098 720,00		7 185,00	7 185,00	7 185,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	2 107 630,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	613 430,00		0,00	0,00	0,00
796	Transferts charges financières	613 430,00		0,00	0,00	0,00
Total des recei	ttes d'ordre	7 112 580,00		2 507 185,00	2 507 185,00	2 507 185,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 100 000,00	0,00	0,00	1 100 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	100 000,00	375 000,00	375 000,00	475 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	-1 000 000,00	375 000,00	375 000,00	-625 000,00

⁽¹⁾ Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	SES TOTALES A COUVRIR PAR DES DURCES PROPRES = A + B	I 1 100 000,00	0,00	0,00
16 Emp	prunts et dettes assimilées (A)	1 100 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 100 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépens (B)	ses et transferts à déduire des ressources propres	0,00	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

	RESSOURCES PROPRES					
Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)		
RECET + b	TES (RESSOURCES PROPRES) = a	V 100 000,00	375 000,00	VI 375 000,00		
Ressou	ırces propres externes de l'année (a)	100 000,00	375 000,00	375 000,00		
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00		
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00		
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00		
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00		
13146	Attributions compensation	0,00	0,00	0,00		
	investissement					
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00		
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00		
13256	Attributions compensation	0,00	0,00	0,00		
138	investissement Autres subventions invest, non transf.	0,00	0,00	0,00		
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00		
27	Autres immobilisations financières					
275	Dépôts et cautionnements versés	100 000,00	375 000,00	375 000,00		
Ressou (4)	urces propres internes de l'année (b)	0,00	0,00	0,00		
15	Provisions pour risques et charges					
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00		
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
28	Amortissement des immobilisations					
29	Dépréciations des immobilisations					
31	Matières premières (et fournitures) (5)					
33	En-cours de production de biens (5)					
35	Stocks de produits (5)					
39	Dépréciation des stocks et en-cours					
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices					
49	Dépréciation des comptes de tiers					
59	Dépréciation des comptes financiers					
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00		
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Nombre de membres en exercice : 112 Nombre de membres présents : 72 Nombre de suffrages exprimés : 95

VOTES:

Pour: 92 Contre: 0 Abstentions: 3

Date de convocation : 14/03/2024

Présenté par le Président (1),

A l'ensemble Bringuier à CHATUZANGE LE GOUBET, le 20/03/2024

Délibéré par l'assemblée de la communauté d'agglomération Valence Romans Agglo (2), réunie en session de conseil communautaire A l'ensemble Bringuier à CHATUZANGE LE GOUBET, le 20/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante de la communauté d'agglomération Valence Romans Agglo (2),(3).

AGRAIN Françoise MIRI Kerha ARNAUD Edwige ASTIER Franck BAR Fabrice SARRIERON Philippe SARRUYER Daniel SARRY Francis SELLIER François SENCHELLOUG Adem SLACHE Thomas SOUIT Séverine SRARD Lionel SROSSE Nathalie SROSSE Nathalie		·
AMIRI Kerha ARNAUD Edwige ASTIER Franck SAR Fabrice SARNERON Philippe SARRUYER Daniel SARRY Francis SELLIER François SENCHELLOUG Adem SLACHE Thomas SOUIT Séverine SRARD Lionel SROSSE Nathalie SROT Suzanne SRUSCHINI Jean-Jacques CASARI Bruno CAUMES François	ABRIAL Jacques	
ARNAUD Edwige ASTIER Franck BAR Fabrice BARNERON Philippe BARRUYER Daniel BARRY Francis SELLIER François SENCHELLOUG Adem SLACHE Thomas SOUIT Séverine BRARD Lionel BROSSE Nathalie BROSSE Nathalie BRUSCHINI Jean-Jacques CASARI Bruno CAUMES François	AGRAIN Françoise	
ASTIER Franck BAR Fabrice BARNERON Philippe BARRY Francis BARRY Francis BELLIER François BENCHELLOUG Adem BLACHE Thomas BOUIT Séverine BRARD Lionel BROSSE Nathalie BROT Suzanne BRUSCHINI Jean-Jacques CASARI Bruno CAUMES François	AMIRI Kerha	
SARR Fabrice SARREON Philippe SARRUYER Daniel SARRY Francis SELLIER François SENCHELLOUG Adem SLACHE Thomas SOUIT Séverine SRARD Lionel SROSSE Nathalie SROT Suzanne SRUSCHINI Jean-Jacques CASARI Bruno CAUMES François	ARNAUD Edwige	
BARRUYER Daniel BARRY Francis BELLIER François BENCHELLOUG Adem BLACHE Thomas BOUIT Séverine BRARD Lionel BROSSE Nathalie BROT Suzanne BRUSCHINI Jean-Jacques CASARI Bruno CAUMES François	ASTIER Franck	
BARRY Francis BELLIER François BENCHELLOUG Adem BLACHE Thomas BOUIT Séverine BRARD Lionel BROSSE Nathalie	BAR Fabrice	
BARRY Francis BELLIER François BENCHELLOUG Adem BLACHE Thomas BOUIT Séverine BRARD Lionel BROSSE Nathalie BROT Suzanne BRUSCHINI Jean-Jacques CASARI Bruno CAUMES François	BARNERON Philippe	
BELLIER François BENCHELLOUG Adem BLACHE Thomas BOUIT Séverine BRARD Lionel BROSSE Nathalie BROT Suzanne BRUSCHINI Jean-Jacques CASARI Bruno CAUMES François	BARRUYER Daniel	
BENCHELLOUG Adem BLACHE Thomas BOUIT Séverine BRARD Lionel BROSSE Nathalie BROT Suzanne BRUSCHINI Jean-Jacques CASARI Bruno CAUMES François	BARRY Francis	
BLACHE Thomas BOUIT Séverine BRARD Lionel BROSSE Nathalie BROT Suzanne BRUSCHINI Jean-Jacques CASARI Bruno CAUMES François	BELLIER François	
BRARD Lionel BROSSE Nathalie BROT Suzanne BRUSCHINI Jean-Jacques CASARI Bruno CAUMES François	BENCHELLOUG Adem	
BRARD Lionel BROSSE Nathalie BROT Suzanne BRUSCHINI Jean-Jacques CASARI Bruno CAUMES François	BLACHE Thomas	
BROSSE Nathalie BROT Suzanne BRUSCHINI Jean-Jacques CASARI Bruno CAUMES François	BOUIT Séverine	
BRUSCHINI Jean-Jacques CASARI Bruno CAUMES François	BRARD Lionel	
BRUSCHINI Jean-Jacques CASARI Bruno CAUMES François	BROSSE Nathalie	
CASARI Bruno CAUMES François	BROT Suzanne	
CAUMES François	BRUSCHINI Jean-Jacques	
	CASARI Bruno	
CHAUMONT Jean-Luc	CAUMES François	
	CHAUMONT Jean-Luc	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

CHAZAL Françoise	
CHEVROL Nadine	
CLEMENT Danielle	
CLEMENT Elise	
CLOUZEAU Amanda	
COLOMB Pierre	
COTTINI Christian	
COUSIN Stéphane	
DALLARD Laurence	
DARAGON Nicolas	
DELOCHE Georges	
DIRATZONIAN-DAUMAS Franck	
DUCLAUX Jean-Claude	
ESPRIT Aurélien	
FAURIEL Sylvain	
FOURNAT Jean-Noël	
GALLAND Jean-François	
GAUTHIER Christian	
GENTIAL Dominique	
GERMAIN Henri	
GIRARD Geneviève	
GOT Damien	
GROUSSON Daniel	
GUILLEMINOT Karine	
GUILLON Eliane	
GUINARD Joseph	
HANSBERQUE Pascal	
HERMANN Julie	
HOURDOU Philippe	



HURIEZ Thomas	
ILIOZER Nathalie	
JACQUOT Laurent	
JUNG Anne	
LABADENS Philippe	
LAGUT Martine	
LARAT Etienne	
LARUE Fabrice	
LENQUETTE Nathalie	
MAHAUX Pierre-Olivier	
MAIRE Florence	
MANTEAUX Nadine	
MASSIN Nancie	
MEGE André	
MEJEAN Florent	
MONNET Laurent	
MONTMAGNON Marie	
MOURIER Marlène	
NIESON Nathalie	
PAGANI Isabelle	
PAILHES Wilfrid	
PANO Alban	
PASCAL Marie-Françoise	
PAULET Cécile	
PAYOT-RIMET Johanna	
PELLOUX-PRAYER Marion	
PELTIER Catherine	
PERNOT Yves	
PETIT Etienne Paul	



PEYRARD Marylène	
PIENNE Daniel	
PLACE Anna	
POUILLY Jérôme	
POUTOT Renaud	
PREVIEU Bernard	
PUGEAT Véronique	
RANC Christiane	
RASTKLAN Georges	
RAVELLI Michèle	
REVERDY Florian	
RIPOCHE Bernard	
ROBIN Alain	
ROCHAS Olivier	
ROCHE Annie	
ROLLAND Christian	
SAILLOUR Morgane	
SEGUIN Marie-José	
SERVIAN Bruno	
SOULIGNAC Franck	
SYLVESTRE Dominique	
TAFANKEJIAN Robert	
TENNERONI Annie-Paule	
TEUFERT Romain	
THORAVAL Marie Hélène	
TRAPIER Pierre	
VALLA Jean-Marc	
VALLA Jean-Michel	
VALLON Bernard	

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ZONES ECONOMIQUES - DM - 2024

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES	Α
VALLON Cyril	
VASSY Frédéric	
VASSY Jean-Louis	
VEISSEIX Lydie	
VITTE Bruno	

Certifié exécutoire par le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 22/03/2024, et de la publication le 22/03/2024

A Valence, le 22/03/2024

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.